Licenciement massif des personnels en contrat aidé dans les écoles, les lycées et les collèges

Aux emplois aidés s'ajoute le recrutement de plus en plus important de personnels sous un statut encore plus précaire que celui des CAE-CUI, les « Services Civiques » comme l'a annoncé M. Blanquer.

Les emplois aidés restants dans l'Éducation Nationale sont destinés, selon le gouvernement, à « assurer l'accompagnement des enfants handicapés ». En attendant, des milliers d'enfants, à chaque rentrée, attendent de pouvoir être aidés car l'administration n'y consacre pas les moyens nécessaires. Les collègues assistant les personnels chargés de direction, chargés des BCD dans les écoles primaires, affecté-e-s à la vie scolaire dans les établissements du second degré constatent sur tout le territoire que leur contrat de travail n'est pas renouvelé.

Il s'agit d'un vaste plan de licenciement qui ne dit pas son nom : des milliers de personnels, après avoir subi des conditions de travail déplorables (temps partiel subi, multiplicité des tâches, absence de reconnaissance, de formation et salaire au rabais) sont remerciés parce qu'un Président de la République estime qu'ils et elles coûtent trop cher. Ces personnels (AED, CUI-CAE, services civiques…) assurent pourtant des missions essentielles.

SUD éducation revendique le réemploi des personnels qui effectuent ces missions sous un statut de titulaire qui les protège, assure leur stabilité dans les équipes ainsi qu'un véritable droit à la formation.